

APPEL D'OFFRES NATIONAL A PROCÉDURE SIMPLIFIÉE (N° 2022 A 2023)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National à procédure simplifiée pour **la conclusion d'un contrat d'abonnement pour l'acquisition de services d'accès à internet d'entreprise** détaillées comme suit :

Lot	DESIGNATION	QTE
1	Redevance annuelle de la liaison 1 (fibre optique 200Mbps) et services y afférents	3
2	Redevance annuelle de la liaison 2 (fibre optique 100Mbps) et services y afférents	3
3	Redevance annuelle de la liaison 3 (faisceau hertzien ou fibre optique de 50Mbps) et services y afférents	3

Conditions de participation :

Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires :

- Inscrits sur le système TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique (www.tuneeps.tn)
- Tout fournisseur de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet, ayant une licence d'exploitation délivrée par le ministre des communications conformément au décret n°97-501 du 14 Mars 1997

La caution bancaire de soumission d'un montant de : **1 500 DT**

Les offres (techniques et financières) doivent parvenir en ligne via TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (la taille du fichier). Le cas échéant, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans l'offre parvenue en ligne.

La partie de l'offre hors ligne doit parvenir à la STEG sous plis fermé portant le numéro de l'appel d'offres et son objet et la mention « ne pas ouvrir » et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remise directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (Contre décharge) au plus tard le **Jeudi 24 Mars 2022 à 9H00** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS GENERAUX
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
STEG - 38, RUE KAMEL ATTATURK - 1080 TUNIS CEDEX - BP 190**

APPEL D'OFFRES NATIONAL A PROCÉDURE SIMPLIFIÉE N° 2022 A 2023 « CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT POUR L'ACQUISITION DE SERVICES D'ACCES A INTERNET D'ENTREPRISE » - « A NE PAS OUVRIR »

La partie de l'offre hors ligne reçue après la date et l'heure limite de réception des offres sera considérée comme nulle et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi.

Toutefois, tous les documents financiers ainsi que tout élément ayant trait à l'évaluation technique et financière doivent parvenir obligatoirement en ligne via TUNEPS.

Le cahier des charges est disponible gratuitement sur le système TUNEPS.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu le **Jeudi 24 Mars 2022** à partir de **10H30, 12 Rue de Syrie, Bloc A 1^{er} étage – 1080 – TUNIS.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.